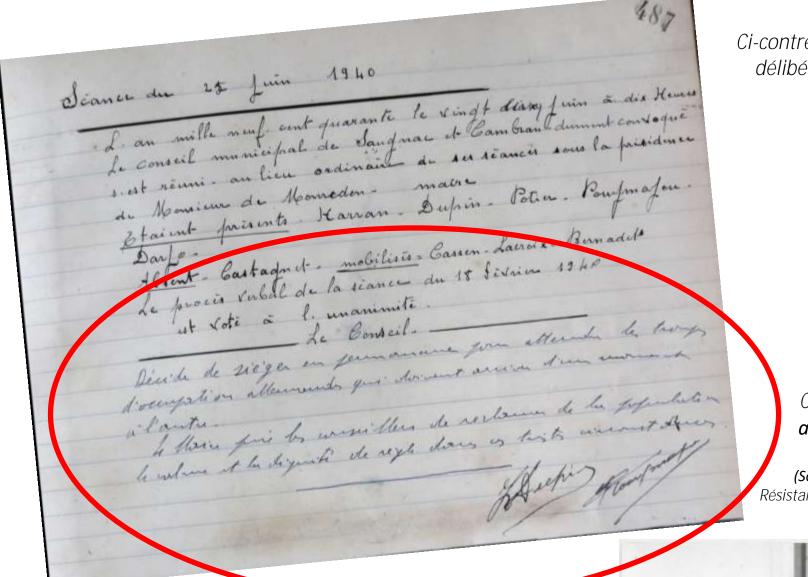
# Arrivée des troupes allemandes, réquisitions, méfaits

Dans la matinée du jeudi 27 juin 1940, le 46ème régiment allemand d'artillerie entre dans Dax.



Ci-contre, extrait du registre des délibérations de Saugnac et Cambran

> Ci-dessous, poste de garde allemand devant l'hôtel du Splendid à Dax

(Source : Centre Pédagogique de la Résistance et de la Déportation des Landes)

Les canons stationnent quelques jours le long des trottoirs des petites rues débouchant dans la rue Maurice Boyau. Les officiers logent au Splendid Hôtel et la troupe à l'école Carnot, au lycée Borda et au grand séminaire.

Une antenne du service de sécurité de la SS, (SD), véritable service de renseignement regroupant agents et informateurs, ; prendra place en août 40, dans une villa boulevard Cuyès à Dax.





Défilé allemand devant le théâtre à Mont de Marsan (Source : Centre Pédagogique de la Résistance et de la Déportation des Landes)

Pratiquement en même temps, une unité des forces allemandes est cantonnée à Saugnac.

Pendant une année (1940/1941), plusieurs garnisons s'y succéderont.

Bâtiments publics, logements et terrains privés sont réquisitionnés pour être utilisés par les autorités d'occupation. Les troupes

peuvent être logées dans des cantonnements collectifs ou des chambres particulières chez l'habitant.

De nombreuses maisons sont occupées dans le bourg, soit entièrement si elles sont inhabitées, soit partiellement au cas où une famille y vit déjà. Ladite famille devant alors se regrouper dans quelques pièces.

Ainsi des chambres seront réquisitionnées chez Darets, Mages, Desclaux, Lesclauze, Daulet, Galot, Mauhé, Getten, Harran, Lafargue, Bourretère, Naciet, d'Aranpé, Dupin, Péhau...

Des terrains seront également utilisés pour les exercices des troupes ainsi que pour le pacage des chevaux.

D'autres impositions sont exigées par les autorités allemandes auprès des populations dont la réquisition de chevaux et d'attelages de mules, nécessaires en complément des véhicules motorisés.



-SOUS PREFECTURE DE DAX-	
COLLUNE (Gemeinde) CANTON (Kanton) Zor	
Nombre d'habitants (Einwohnerzehl) 820	
Nous avons la possibilité de loger dans la commune: (Belegungsmoeglichkeit der Gemeinde)	
A- CASERNES OU GRANDS LOCAUX POUVANT SERVIR DE CASERNES (Kasernen oder kasernenmaessigunterbringungen)	
Officiers Sous-Officiers Hommes (Office) (Uffice) (Liannschaften)  N EX N EX  Coserno (Kasernon) Q. Q. Q. Q. BO  Fooles (Schulen) Q. Q. Q. Q. BO	
Halles (Hallen)	
Auberges (Gasthoefen) Q. Q. 6. 10. nunt. 20	
B- LOGEMENTS PARTICULIERS - EINZELKUARTIERS- Maisons (Einzelkuartiere	
Hôtels-Auberges (Gasthoe:	
Ecuries (Stallungen funy de Boule Remises (Scheunen)pp	
D	
:Nombre:Couvert : Ouvert : Surface en M2 :zahl : Gedeckt : Offen :Flaechninhalt in M2 :Nombre-Zahl:Nombre-Zahl: Ouvert : Couvert : Offen : Gedeckt	
Garages	
REMARQUES ILIPORTANTES- Dans les colonnes marquées N(normal) wous indiquerez le nombre normal d'hommes que l'on peut loger dans les locaux.  Dans les polonnes marquées EX(extraordinaire) vous indiquerez le nombre maximum d'hommes que l'on doit pouvoir loger en cas de besoins extraordinaires.	
Un exemplaire devra être tenu à la disposition de l'Officier Allemend Un exemplaire devra être envoyé à la Sous-Préfecture de DAX, pour le  8 Décembre 1990 en plus tard.  Certifié evertite Meire:	
vous am in	
the state of the s	
d'autres hommes, notamment a	put être possibilité de logse
Réquisition de logements	La chain
nour los troupes allemandes	
(Archives conservées à la mairie de Saugnac et Cambran)	ment danta Commun
7 Officer	9181

DEPARTE	EMEN
des LA	NDES
-	

du patement

re en nue du paiemen l'autorité d'occupation.

la etc

en double exemplaire

MAIRIE de

## Billet de Logement

demeurant à a l'airt of loger a dater de ce jour (1) 2 valolatilalline ands dans durc Thombes de l'Armée Allemande d'occupation. Along te Molomente 194 to.

(Sceau)

(1) Grade et noms, ou nombre s'il s'agit d'hommes de troupe.

Le Maire soussigné certifie que le susnommé a effectivement logé le a militaire o vise a plus haut du // Journelle au 20 November 1940

Le Billet de logement deit, en principe, être établi par le Maire sur la demande de l'autorité militaire d'occupation. S'il a été établi directement par cette dernière la réquisition devra être régularisée par le Maire et les documents délivrés par l'au-torité militaire allemande devront être annexés aux billets régularisés.

DEPARTEMENT des LANDES

palement

la

le,s double

r et adres omettre

4

MAIRIE de

## Billet de Logement

M = V !! Mages demeurant à La Sablaire est requis de loger à duter de ce jour (1) 2 sans officiers allemands dans dux chambres et une salle à mander de l'Armée Allemande d'occupation.

(Scenu)

(1) Grade et noms, ou nombre s'il s'agit d'hommes de troupe.

Le Maire soussigné certifie que le susnommé a effectivement logé le militaire visé pius haut du 22 sept. 1760 au 5 October 1940 10 5 Octobre 1940 LE MAIRE,

Le Billet de logement doit, en principe, être établi par le Maire sur la demanda de l'autorité militaire d'occupation. S'il a été établi directement par cette dernière la réquisition devra être régularisée par le Maire et les documents delivrés par l'autorité militaire allemande devront être annexés aux billets régularisés.

#### Demande d'Indemnité

à en Sourtet a l'honneur de solliciter une indemnité de / francs par jour pour l'exécution de la présente réquisition. , le 20 Novembre 1940

Demande d'Indemnité

Le soussigné V= Mades résidant La Jablaire a l'honneur de solliciter une indemnité de g francs par jour pour l'exécution de la présente réquisition.

A le 5 Octobre 1940

nations formulées s'il y a lieu

Avances pour Dépenses urgentes de Personnel Etat" des paiements effectués

pour la période du Wheel 123,75 450.75 320 eriorgide hope to hape W24 alielies des

A Thee, to

Le Paire

Réquisitions de logements chez des habitants de Saugnac et Cambran (Source : Archives mairie de Saugnac et Cambran)

Je sousigné Getten Jacques Einest prepriétaire demendant à Canquac et Comban certifie que mes prés out ité réquisitionnes par l'autorité Allemande en troupe I occupation (artillerie comprenant environ 150 cheraire) pour y exécuter des exercices journaliers pendant un mais, et out, de ce fait occasionne les bigats énuméres ci-bessous-Coupe de regain perdue 209: à 25:= Frais pour remettre en nature par ensemencement Hé, (labour, engrais, etc) et perhe pacage deveant periode autoume : Dégati causés à un densienne pre où Maient attains ou lainer en liberte 14 chesaut ? Evaluation des dégats solon desis des Maçon Écurie et grange pour loquiment chesaire : erépinage, ensuit, baligeonnage à la chaure et réparer dallages au cuinent = Réparer 2 montants en piens le taille le deux - Soit 6 journées de maçon et 6 journées de angle du mur su chai 3 2 150 = 950

> Digats causés à Mem Taul Harran à Gangnac - et Cambran (Candes) jundant l'occupation des troupes le sont empares des leur arrivée de 55 quintant de form en mentre et out fait prétiner seis leur arrivée par les clavaires le restant de la prairie sont 80 quintant mote sans form obligéé d'aduler pour les vades as 135 quintant mote sans form obligéé d'aduler pour les vades as 135 quintant de join atimes à 25t le griental 33 75 ostimes arbes fruitiers, artustes, 58001 To sont empores &4 chances, 118 planches, 90 voliges 911 100+ Demote passage portails en magamene, digats imme 70 0+ Degate eloture et portaits estime par le forgeron Bois de chauffage pour la cuisine 25 0+ Diwis, wick, amported, bearette, cuclemas 1401 Tackerie may remise soit 13 dass 1301 50 t they was locatoric afolaisance 57 remette portes de l'étable en place uchesses les prantings 3 5 0 L réponations du joint démalit 88061 Part à Janque et Cambran le 5 quillet 1941

## Souvenirs de Michel DARRIOT:

Chez Péhau, stationnait une compagnie d'Allemands qui me gâtaient en bonbons avant la débâcle. Par contre, ils étaient moins sympathiques avec les adultes. Une nuit ,ils ont fouillé ma maison et même sous mon lit à la recherche de mon père sorti après le couvre feu et trouvé par l'un d'entre eux. Quand les Allemands ont battu en retraite, ceux qui venaient d'Orthez et se dirigeaient vers Dax ont eu un accrochage à Mimbaste avec des maquisards et en ont tué plusieurs, un monument érigé à cet endroit rappelle ce douloureux épisode. La violence a continué à Saugnac où Monsieur Dupla qui se trouvait dans son jardin a reçu une rafale de mitraillette. Je me souviens avoir vu bien plus tard le torse nu de ce brave homme traversé par une énorme cicatrice. Toujours dans Saugnac, les Allemands ont arrêté Monsieur Desclaux, le tailleur, dans son atelier, ils l'ont gardé pendant deux jours.

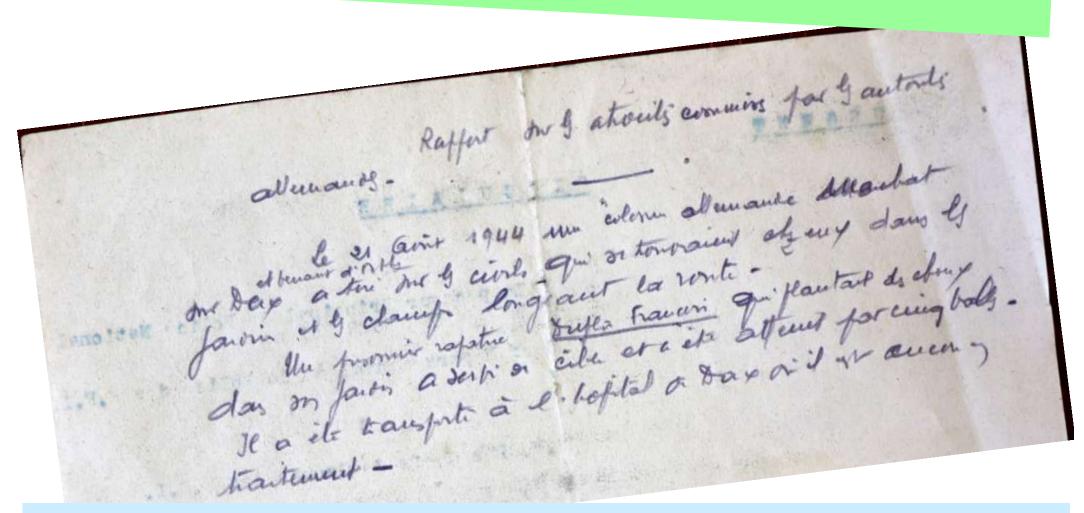
# Souvenirs de Marie Jo COUTURIER :

Pendant la guerre de 39 -45, les Allemands avaient réquisitionné le Grand Leborde pour se loger, eux et leurs che-

Ma grand-mère, un jour, vit un des allemands s'enfuir avec une ou deux oies sous le bras.

Elle était très en colère et alla trouver le commandant pour lui faire part du vol.

Le commandant fit appeler ses hommes, les fit s'aligner et demanda à ma grand-mère de lui désigner le coupable. Le coupable fut sanctionné mais les oies avaient déjà été tuées pour être consommées. Ma grand-mère leur dit : « Vous allez pouvoir les faire bouillir longtemps, ce sont de vieilles oies, elles ont dix ans ! »



### Témoignage d'Henri POUYMAYOU :

C'était à la fin de l'Occupation.

3 résistants étaient camouflés chez nous depuis quelques jours car ils changeaient souvent de cachette. Ce jour-là, mon père les avait amenés couper du bois au-delà du Luy.

Avant de partir il m'avait demandé de venir les rechercher avec la barque, pour manger à midi.

Alors que je me dirigeais vers le Luy, j'ai entendu des rafales de mitraillette ;je me suis caché dans le maïs.

C'était la colonne qui venait de subir une attaque à Mimbaste et qui en faisant retraite vers Dax, tirait sur tout ce qui bougeait.

Les maquisards qui attendaient de l'autre côté du Luy, n'ont pas hésité une seconde, ils se sont jetés à l'eau pour gagner l'autre rive et réussir à s'échapper.

Parmi les 3, un seul savait nager, mais les 2 autres ont fait la traversée aussi vite que le premier avant de disparaitre.

# Souvenirs de Marie Claude LACASSAIN :

Ma maison maternelle était une auberge de campagne située au bourg de Saugnac et Cambran, lieu-dit « Le Haou ».

Durant la deuxième guerre mondiale, elle fut occupée par l'armée allemande durant 17 jours.

A cette époque, ma mère et ma grand-mère vivaient dans cette maison et l'occupaient entièrement.

Quand les allemands sont arrivés à Saugnac, ils ont pris possession des lieux et ont investi trois chambres.

Ils ont déposé dans la salle à manger et dans l'entrée fusils, matériel de camouflage, émetteurs radio.

Ma mère et ma grand-mère dormaient dans la seule chambre restante et dans le même lit.

Terrifiées par cette présence et cette arrogance, elles avaient perdu le sommeil et l'appétit.

Deux soldats dormaient dans la maison afin de recevoir des messages radio.

Dès qu'ils se sont installés, ils ont sorti la déco de la maison pour coller sur les murs des photos de l'armée

Dans les chambres et sur les murs, ils avaient incrusté au couteau « Heil Hitler ». Mes parents ont souhaité allemande et de leur chef suprême.

garder ces traces afin que moi et mon frère nous prenions conscience qu'ils étaient venu jusqu'à chez nous.

Tous les matins, ma mère et ma grand-mère devaient boire un verre d'eau à la pompe devant tous les soldats

Parmi ces militaires, un SS buvait beaucoup et le stock de l'auberge était limité. Du cognac Martel était sa boisson préférée. Peu de temps après leur arrivée, ma mère avait transvasé un autre cognac dans une bouteille de Martel... Colère furieuse de ce soldat qui a plaqué ma mère contre un mur de la salle et l'a menacé avec son révolver sous la gorge. Grâce à l'intervention d'un autre soldat qui l'a désarmé, elle avait eu très peur et croyait à sa dernière minute.

Pour Papa : fait prisonnier à Mayenne dans une usine de soufre. Il travaillait 15 heures par jour et parfois plus avec comme nourriture une pomme de terre cuite à l'eau. Quand il est parti de Saugnac, il pesait 72 kg, à son

Après trois tentatives d'évasion bien limitées par des hauts barbelés, il a dormi trois ans sur une planche en bois... A son retour, il a dormi un an dans la paille à Juzan. Il ne voulait voir personne. De retour à la vie à Saugnac, il est resté meurtri, secret et un peu sauvage.

Très intriguée par deux tatouages qu'il avait à chacun de ses bras, j'ai posé des questions mais il est parti avec son secret...

25 ans se sont écoulés, nous étions nés et un beau jour, un monsieur de Roubaix qui faisait sa cure à Dax a débarqué à la maison. C'était monsieur Quesnay, son compagnon de Mayence ! Il avait mis quelques années avant de la retrouver à Saugnac. Quelle ne fut pas la surprise! Entre joie et larmes, ils se sont reconnus sans se parler et se sont interpelés par leurs numéros de prisonniers « prisonnier matricule xxx – Mayence ».

Cette famille est revenue souvent à Saugnac et toujours les souvenirs de cette époque revenaient dans la

Un jour, j'ai reçu le faire-part du décès de ce monsieur et j'ai évité de l'annoncer à Papa afin de lui épargner cette

Pour le 8 mai, il n'est jamais allé au banquet pour fêter cette victoire. Pour lui, la pêche et la chasse occupaient peine.

Concernant les voyages, il répondait toujours « les voyages, ce n'est pas pour moi. Un jour, je suis parti pour 5 ans sans être invité et sans savoir si je reviendrai ».